

Certificat d'affichage

Pôle « Vie de la Cité »

Direction des affaires générales

Affaire suivie par : Sandrine DIOT Assistante de direction 03 44 29 67 11 03 44 29 51 99 (fax) 03 44 71 15 56 (fax) sandrine.diot@mairie-creil.fr

Le 13 DEC. 2022

Je soussigné, Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil, certifie que la liste des délibérations votées au Conseil Municipal du 12 décembre 2022 a été affichée aux portes de l'Hôtel de Ville et des Mairies de quartier, ainsi que par voie électronique sur le site officiel de la Ville de Creil.

Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil Président de l'ACSO